

# LYONMUN 2021



## STUDY GUIDE

**LIGUE DES ETATS ARABES**

Camille Paolini & Hugo Le Tacon

# TABLE DES MATIÈRES



<b>LETTRE DE BIENVENUE</b> .....	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION AU COMMITÉ</b> .....	<b>4</b>
<b>SUJET 1. L'appropriation illégale des ressources naturelles</b> .....	<b>6</b>
<i>Aperçu du sujet</i> .....	6
<i>Coeur du sujet</i> .....	7
Une source de revenu pour les organisations terroristes qui alimentent les conflits ...	7
Un conflit lié à l'eau .....	8
Le Maroc au cœur de la tourmente .....	9
Conséquences sur l'environnement et les écosystèmes .....	10
<i>Acteurs principaux</i> .....	11
<i>Questions auxquelles la résolution doit répondre</i> .....	12
<i>Lectures additionnelles</i> .....	13
<b>SUJET 2. La crise au Yemen</b> .....	<b>14</b>
<i>Aperçu du sujet</i> .....	14
<i>Chronologie des événements</i> .....	15
<i>Cœur du sujet</i> .....	17
Un pays divisé.....	18
Printemps arabe .....	18
Le verrou .....	19
La pression venue de l'Ouest .....	19
<i>Acteurs principaux</i> .....	20
<i>Questions auxquelles la résolution doit répondre</i> .....	23
<i>Lectures additionnelles</i> .....	23
<i>Bibliographie</i> .....	24

## LETTRE DE BIENVENUE

Bienvenue au sein de votre comité : La Ligue des Etats Arabes. Les deux sujets choisis sont fondamentaux pour comprendre les enjeux majeurs du Moyen Orient. Le premier sujet se porte sur l'appropriation illégale des Ressources naturelles, un point important sur l'indépendance économique du pays. Le second sujet se porte sur la Crise au Yémen, un point important pour comprendre l'instabilité du Moyen Orient notamment liée aux nombreuses guerres civiles.

Nous sommes heureux de superviser ce comité et nous espérons que les sujets vous plairont.

Le premier Chair s'appelle Camille Paolini , elle a 21 ans et est en première année d'école de commerce à KEDGE Business School sur le Campus de Marseille. Avant elle a fait une prépa Sciences-Po puis a décidé de prendre une année de césure pour trouver son chemin. Elle fait partie au sein de KEDGE de l'association SimONU dans laquelle, elle est présidente depuis peu. Depuis 6 ans, elle participe à des Simulations des Nations Unis notamment celle de New York.

Le deuxième Chair s'appelle Hugo Le Tacon, il a 21 ans et il est en licence Bi disciplinaire science politique droit à l'université Jean Moulin Lyon 3. Plus tard il veut devenir Lobbyiste et diplomate. Il a vécu et grandi dans le Jura, il aime voyager, voir ses amis faire du sport et écouter des podcasts. Il n'a jamais participé à des simulations des Nations Unis en tant que Chair, cependant il hâte d'apprendre.

Nous avons hâte de vous rencontrer et de vous regarder débattre tout au long des sessions.

Bien à vous,

Camille Paolini et Hugo Le Tacon

lea@lyonmun.com

## INTRODUCTION AU COMMITÉ

La ligue arabe ou *للعربية للجامعة* ou officiellement la **Ligue des États arabes** est une organisation internationale régionale du monde arabe située à la fois en Afrique et en Asie occidentale. La Ligue arabe fut formée au Caire le 22 mars 1945 avec initialement six membres : l'Égypte, L'Irak, la Transjordanie (rebaptisée depuis Jordanie en 1949), Le Liban, l'Arabie saoudite et la Syrie. Le Yémen devint membre le 5 mai 1945. À ce jour, la Ligue compte vingt-deux États membres seulement la participation de la Syrie reste suspendue depuis le mois de novembre 2011.

L'objectif principal de la Ligue est de « resserrer les relations entre les États membres et de coordonner la collaboration entre eux, de sauvegarder leur indépendance et leur souveraineté, et de considérer d'une manière générale les affaires et les intérêts des pays arabes ». Par le biais d'institutions telles que l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et la science ou encore le Conseil de l'unité économique arabe (CAEU), la Ligue facilite les programmes politiques, économiques, culturels, scientifiques et sociaux destinés à promouvoir les intérêts du monde arabe. Elle est en réalité le forum utilisé par les États membres pour coordonner une politique commune, organiser des études et des comités sur les questions d'intérêt commun, régler les différends interétatiques et limiter les conflits tels que la crise du Liban de 1958 par exemple. La Ligue a notamment servi de plate-forme pour la rédaction et la conclusion de nombreux documents historiques promouvant l'intégration économique, c'est le cas de la *Charte d'action économique arabe commune* qui définit les principes des activités économiques dans la région. Chaque État membre dispose d'une voix au Conseil de la Ligue et les décisions ne sont contraignantes que pour les États qui ont voté pour elles. Les objectifs de la ligue en 1945 tendaient au renforcement par le multilatéralisme des programmes politiques, culturels, économiques et sociaux de ses membres et de régler les différends entre eux ou entre eux et des tiers. En outre et depuis la signature de l'*Accord de défense conjointe et de coopération économique* le 13 avril 1950, les signataires coordonnent leurs mesures militaires de défense. En mars 2015, le Secrétaire général de la Ligue arabe annonça la création d'une force arabe conjointe dans le but de contrer l'extrémisme et d'autres menaces contre les États membres. La décision a été prise alors que l'opération *Decisive Storm* s'intensifiait au Yémen. La participation au projet est volontaire et l'armée n'intervient qu'à la demande de l'un des États membres. L'arsenal militaire développé et enrichi dans de nombreux États membres et, dans une petite minorité, les guerres civiles ainsi que les mouvements terroristes ont été les impulsions de la *Jordanian Armed Forces*, financée par les pays riches du Golfe.

Au début des années 1970, le Conseil économique a présenté une proposition visant à créer des chambres de commerce arabes conjointes dans les États européens. Cela a conduit, à la création de la Chambre de commerce arabe britannique, chargée de promouvoir, d'encourager et de faciliter le commerce bilatéral entre le monde arabe et un partenaire commercial important, le Royaume-Uni.

# SUJET 1. L'APPROPRIATION ILLÉGALE DES RESSOURCES NATURELLES

## Aperçu du sujet

La question des ressources naturelles est un sujet particulièrement tendu au sein des instances qui régissent le monde arabe. Afin de mieux comprendre le sujet il faut d'abord définir les termes de celui-ci :

**Appropriation (droit)** : Action de s'attribuer la propriété de quelque chose.

**Illégalité** : Caractère de ce qui est illégal : L'illégalité d'une sanction. Acte contraire à la loi : Commettre une illégalité.

**Ressources naturelles** : Une ressource naturelle est un bien ou service fourni par la nature sans altération par l'être humain. Les ressources naturelles sont précieuses pour les sociétés humaines car elles contribuent directement à leur bien-être et à leur développement (matières premières, minéraux, aliments) ou indirectement (services et plus).

Ainsi, l'exploitation des ressources vitales et stratégiques et en particulier l'eau et les hydrocarbures doivent occuper une place importante dans l'agenda de la Ligue Arabe. La région est particulièrement sujette à une situation de stress hydrique et le prolongement dans le temps d'une mauvaise gestion de ces ressources menace fortement certaines populations et de manière plus générale l'équilibre politique de la région. Les ressources naturelles sont inégalement réparties entre les pays par la nature des choses, pour autant, la coopération technique, économique et stratégique permettrait à la région d'atteindre une situation d'équilibre et de quitter un terrain propice au conflit.

La situation de certains États, en particulier la Palestine ou le Sahara occidental pose un problème par-dessus l'existant. Celui de l'appropriation illégale des ressources naturelles de certains « États ». Une problématique qui liée à des enjeux stratégiques mondiaux dans la région doit trouver une solution pacifique afin d'éviter une escalade des tensions regrettable.

Quelques termes sont importants et leur bonne maîtrise est nécessaire à la compréhension des enjeux :

**Stress hydrique** : Une situation de stress hydrique, également appelée une pénurie d'eau, est une situation dans laquelle la demande en eau pour les besoins industriels, agricoles et domestiques dépasse les ressources en eau douce disponibles. Aboutissant en une raréfaction extrême de l'eau et pouvant amener à de fortes périodes de tensions.

**Hydrocarbure** : Le terme hydrocarbure, s'il définit originellement un composé chimique, est souvent utilisé afin d'englober sous un seul et même terme les ressources pétrolières et le gaz naturel. Des ressources naturelles particulièrement importantes pour les pays du Moyen-Orient puisque certains se sont développés presque exclusivement autour de l'extraction et du commerce de ces ressources. Ces hydrocarbures sont donc une ressource particulièrement stratégique et importante pour la stabilité économique de la zone. Comme toute ressource stratégique, les territoires en abondance sont particulièrement convoités.

**Panarabisme** : Système qui tend à unir tous les peuples de langue ou de civilisation arabe

**Panislamisme** : Système qui tend à unir tous les peuples de religion musulmane

**Panafricanisme** : Projet et doctrine politique visant à l'unification de l'Afrique autour d'un projet politique, économique ou sociétal commun.

## Coeur du sujet

### UNE SOURCE DE REVENU POUR LES ORGANISATIONS TERRORISTES QUI ALIMENTENT LES CONFLITS

Selon un nouveau rapport, l'exploitation et la taxation illégales de l'or, du pétrole et d'autres ressources naturelles sont en train de supplanter les sources traditionnelles de financement des groupes terroristes et extrémistes, telles que les enlèvements contre rançon et le trafic de drogues. Ainsi, l'exploitation, la taxation, la vente et le vol de matières premières ont représenté entre 110 et 281 milliards de dollars en 2018 (dont

20 % pour le seul pétrole). Cela représente un accroissement de 14 % par rapport à 2016 et de 44 % par rapport à 2014. Environ 31,5 milliards de dollars sont spécifiquement issus de zones de conflits. Sur les 31,5 milliards d'USD de flux illicites générés annuellement dans les zones de conflit, 96 % vont aux organisations criminelles, l'argent servant à alimenter les conflits violents. *"L'énorme volume d'argent illicite généré par l'exploitation des ressources naturelles est une source de grave préoccupation. Les réseaux criminels et leurs activités alimentent des conflits violents qui portent atteinte à l'état de droit"*, a déclaré Jürgen Stock, secrétaire général d'Interpol. Ces routes illégales, au-delà du seul environnement, sont très bien mises en images dans la vidéo de l'ONG Rhipto. Elle illustre entre autres les 5 milliards de dollars que rapportent le trafic d'êtres humains depuis la Syrie et l'Irak vers l'Europe, les 8,4 milliards que rapporte la cocaïne entre la Colombie et les États-Unis, les 500 millions d'euros d'or et minerais illégaux depuis la RDC vers le Golfe. Lorsque les revenus tirés de ces ressources naturelles s'ajoutent à leur taxation illicite et à leur extorsion (26 %) par les mêmes groupes armés non étatiques, ce chiffre atteint les 64 %.

---

38 % - Atteintes à l'environnement, dont exploitation *illégal*e du pétrole, de minerais et d'or  
28 % - Drogue  
26 % - Taxation illégale, extorsion, confiscation et pillage  
3 % - Dons extérieurs  
3 % - Argent extorqué grâce aux enlèvements contre rançon  
1 % - Charbon  
1 % - Antiquités

---

## UN CONFLIT LIÉ À L'EAU

L'affrontement est lié au plateau du Golan, le seul point de contact entre l'Israël et la Syrie. Une position hautement stratégique dans une région de conflits. Historiquement, depuis 1967 à l'issue de la Guerre des Six-Jours, Israël revendique la souveraineté sur le Golan. Depuis, c'est le théâtre d'affrontements entre les deux pays. L'argumentation militaire n'est pas la seule raison des tensions, l'eau est aussi un enjeu majeur. Même si Israël produit désormais une large partie de son eau potable par la désalinisation, la maîtrise des sources d'eau douce reste primordiale. A lui seul le



Golan fournit un peu plus de 250 millions de m<sup>3</sup> d'eau douce par an à Israël. Le contrôle du plateau permet, en outre, à l'État hébreu de protéger le Jourdainfleuve qui longe le flanc ouest du plateau et que la Syrie, la Jordanie et le Liban voulaient détourner à leur profit avant l'occupation et du lac de Tibériade, plus grande réserve d'eau douce d'Israël.

Tout d'abord, une des principales causes du conflit Israélo-Palestinien est au sujet du partage de l'eau sur leur territoire. Depuis 1998, Israël a créé un déficit de 400 millions de mètres cubes d'eau par année, ce qui vient encore plus secouer le conflit. En plus du partage inégalitaire, la Palestine est soumise à plusieurs règles. Par exemple, pour leurs terres agricoles, les Palestiniens sont taxés pour avoir leur eau potable, ce qui est loin d'être le cas pour leurs voisins. Ce dernier a conçu des techniques d'irrigation efficaces et, c'est pour cette raison que les Israéliens ne sont pas taxés. Une autre règle est en vigueur du côté de la Palestine. Les Palestiniens doivent demander une autorisation pour creuser des puits. Cependant, seulement 17 ont été construits sur les 79 demandés. Ensuite, ce conflit, qui dure depuis plus d'un demi-siècle, a créé plusieurs conséquences au niveau de la nature, mais surtout au niveau politique. Le peuple arabe et le peuple juif ont essayé de se partager le Jourdain. Cependant, les deux territoires n'ont pas réussi à trouver un terrain d'entente et la guerre de six jours est née de ce malentendu et du problème territorial. Cela a engendré un changement au niveau des territoires alloués à chacun des peuples et a accentué leur conflit sur l'eau. De plus, le fait qu'Israël pompe des millions de mètres cubes d'eau par année fait en sorte que les nappes, comme celle de Gaza, voient leur potentiel de renouvellement surconsommé d'une centaine de millions de mètres cubes. C'est pourquoi, dans quelques années, ces nappes ne seront plus capables de se renouveler.

## **LE MAROC AU CŒUR DE LA TOURMENTE**

Dès 1963, le Sahara espagnol est inscrit par les Nations-Unies sur la liste des "Territoires non autonomes" auxquels est applicable le droit à l'autodétermination. Le 16 octobre 1975, la Cour internationale de Justice de la Haye précise qu'il n'y a aucun lien de souveraineté territoriale entre le Maroc et le Sahara Occidental. Les accords de Madrid de 1975 ne stipulent pas le transfert de la souveraineté sur cette ancienne colonie

espagnole au Maroc, ils ne concernent qu'un "transfert de l'administration". Ne disposant d'aucune souveraineté sur le Sahara Occidental, le Maroc n'a donc pas le droit d'exploiter ses ressources. Cette interprétation est confirmée par le rapport du 21 janvier 2002 élaboré par le secrétaire général adjoint aux affaires juridiques des Nations-Unies, Hans Corell, qui confirme les principes du droit international ainsi que les règles consacrées des Nations-Unies recommandant la sauvegarde des ressources naturelles d'un territoire non autonome. Dans le cas présent, toute exploitation des richesses du Sahara Occidental est illégale sans l'assentiment du peuple sahraoui.

Ces dernières années, le Maroc a signé des contrats de prospection pétrolière au Sahara Occidental avec des firmes multinationales avec la caution, pour ne pas dire la complicité, des gouvernements occidentaux. Le Sahara Occidental possède les eaux parmi les plus poissonneuses du monde avec de nombreuses espèces très recherchées : crevettes, céphalopodes, thons, sardines, crustacés, etc. Des accords de pêche ont été signés par l'Union Européenne avec de nombreux pays. L'accord UE-Maroc était le plus important avec des compensations financières d'un montant de 500 millions d'euros. En 1999, le Maroc a refusé le renouvellement de l'accord.

### CONSÉQUENCES SUR L'ENVIRONNEMENT ET LES ÉCOSYSTÈMES

Les métaux précieux (l'or, l'argent, le palladium) et de nombreux métaux rares (le lithium, le cobalt, le tantale, etc.) ont une extraction de plus en plus périlleuse, coûteuse et dommageable pour l'environnement. Plusieurs de ces ressources menacent d'ailleurs de s'épuiser très prochainement.

Ces minerais nécessitent de creuser une quantité colossale de terre, avec des conséquences néfastes sur l'environnement. La perte de la végétation dans ces lieux favorise notamment :

**Le lessivage des sols** : lorsqu'il pleut, les produits toxiques et les minéraux polluants sont déplacés, contaminant cours d'eau et terres agricoles ;

**L'érosion** : celle-ci y est environ 50 fois plus élevée que dans des espaces couverts de végétaux ;

**Le transport aérien de contaminants** : lorsqu'il vente, de la poussière de métaux lourds

est entraînée, respirée par de multiples populations animales et dispersée dans la nature

## Acteurs principaux

Tout d'abord, il est nécessaire de lister les membres de la Ligue Arabe et par la même occasion de dresser une hiérarchie de l'importance que ces membres occupent au sein de l'organisation.

Ainsi, on distingue d'abord les membres fondateurs :

Le Liban

La Syrie (ex-République Syrienne)

L'Arabie Saoudite

La République d'Égypte (ex-Royaume d'Égypte)

La République d'Irak (ex-Royaume d'Irak)

La République démocratique populaire du Yémen (ex- Royaume mutawakkilite du Yémen)

Ensuite, les pays signataires qui se sont adhérent à l'organisation au fur et à mesure des années entre 1953 et 1993 :

La Lybie (1953)

Le Soudan (1956)

Le Maroc (1958)

La Tunisie (1958)

Le Koweït (1961)

L'Algérie (1962)

Le Bahreïn (1971)

Les Émirats arabes unis (1971)

Oman (1971)

Le Qatar (1971)

La Mauritanie (1973)

La Somalie (1974)

Les Autorités palestiniennes (1976)

Djibouti (1977)

Les Comores (1993)

Des pays ont également bénéficié d'un rôle d'observateurs externes :

Le Brésil (2002)

L'Érythrée (2003)

Le Venezuela (2006)

L'Inde (2007)

La Turquie (2011)

## Questions auxquelles la résolution doit répondre

La résolution doit prendre en compte certains aspects qui sont fondamentaux pour répondre correctement aux enjeux :

Comment trouver des solutions tout en respectant les objectifs du Développement Durable notamment les ODD 13/14/15 ?

Comment contrer le ralentissement du développement économique des pays concernés par l'appropriation illégales des ressources ?

Comment prévenir et lutter contre les populations victimes de violence, maltraitance, travail forcé ou de pillage notamment par les organisations terroristes ?

Comment lutter contre la corruption et l'instabilité militaire liées à l'appropriation illégales des ressources ?

## Lectures additionnelles

Abouali, G. (1998). Natural resources under occupation: the status of Palestinian water under international law. *Pace Int'l L. Rev.*, 10, 411.

Le Moyen-Orient en manque d'intégration régionale : perspective de mobilisations transnationales à partir de l'eau et du pétrole Disponible à : <https://journals.openedition.org/echogeo/13506?lang=en>.  
<https://doi.org/10.4000/echogeo.13506>

Ligue des États arabes | Département des affaires politiques et consolidation de la paix (un.org)

Saidane Aiten, L. (2015). L'eau, source conflictuelle passé présent israélo-arabe : bilan et perspectives. *al-Afidāth al-Qānūniyah al-Tūnisīyah*, 296(6035), 1-98.

Allan, J. Ressources naturelles et intifada : pétrole, phosphates et résistance au colonialisme au Sahara occidental.

Boutros-Ghali, B. (1977). Les relations entre la Ligue arabe et l'OUA. *Annuaire français de droit international*, 23(1), 175-186.

Davanture, S. (2006). Les limites de l'application du droit sur les ressources naturelles : le cas des territoires palestiniens et du Sahara occidental. (LE PLUS IMPORTANT DES DOCS)

Journal officiel de l'Union européenne L293. (20 Novembre 2018). Disponible à : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:L:2018:293:FULL&from=EN>

Le Barreau. L. (Mars 2016). La géopolitique du Moyen-Orient - Cas d'étude. *La Gazette*. <https://univ-droit.fr/la-gazette-juridique/10726-la-geopolitique-du-moyen-orient-cas-d-etude>

Boutros-Ghali, B. (1968). La crise de la Ligue Arabe. *Annuaire français de droit international*, 14(1), 87-137.

## SUJET 2. LA CRISE AU YÉMEN

### Aperçu du sujet

La **guerre civile yéménite** est une guerre civile multidimensionnelle se déroulant depuis la fin de l'année 2014 principalement entre le gouvernement yéménite dirigé par Abdrabbuh Mansur Hadi et le mouvement armé houthi aidé de leurs partisans et alliés. Les deux revendiquent la position de gouvernement officiel du Yémen.

La guerre civile a commencé en septembre 2014 lorsque les forces houthies ont pris le contrôle de la capitale Sanaa et du gouvernement. Le 21 mars 2015, le Comité révolutionnaire suprême dirigé par les Houthis déclara une mobilisation générale pour renverser le Président Hadi et étendre leur périmètre de contrôle en pénétrant dans les provinces du sud. L'offensive Houthi, alliée aux forces militaires fidèles à Saleh (ancien président yéménite jusqu'en 2012), a commencé le lendemain dans le gouvernorat de Lahij au sud du pays. Le 25 mars, Lahij tomba et ils atteignirent la périphérie d'Aden, siège du pouvoir du gouvernement de Hadi. Ce dernier fut le pays le même jour. Toujours dans le même temps, une coalition dirigée par l'Arabie saoudite initia des opérations militaires, frappes aériennes pour restaurer l'ancien gouvernement yéménite. Bien qu'il n'y ait pas eu d'intervention directe de l'Iran, qui soutient les Houthis, le conflit aujourd'hui largement considéré comme étant une extension du conflit persistant opposant l'Iran à l'Arabie saoudite et comme un moyen de combattre l'influence iranienne dans la région.

Les forces houthies contrôlent actuellement la capitale Sana'a et tout le nord du pays à l'exception du gouvernorat de Ma'rib. Les affrontements perdurent entre les forces pro-gouvernementales soutenues par l'Arabie saoudite et fidèles à Hadi. Depuis la formation du Conseil de transition du Sud (institution exécutive transitoire collégiale, non reconnue par la communauté internationale) en 2017 et la prise d'Aden en 2018, la coalition anti-Houthi a se fracturée, occasionnant des affrontements réguliers entre les forces pro-Hadi soutenues par l'Arabie saoudite et les séparatistes du Sud soutenus par les Émirats arabes unis. Al-Qaïda dans la péninsule arabique

(AQAP) et l'État islamique d'Irak et du Levant ont également mené des attaques contre les deux factions, AQAP contrôlant des pans de territoire dans l'arrière-pays et le long de tronçons de la côte.

Selon ACLED (Armed Conflict Location and Event Data Project), plus de cent mille personnes ont été tuées au Yémen, douze mille civils, ainsi que des estimations de plus de quatre-vingt-cinq mille morts à la suite d'une famine persistante due à la guerre. En 2018, les Nations Unies avertirent que treize millions de civils yéménites font actuellement face à ce qui pourrait devenir « la pire famine au monde en 100 ans ». Par ailleurs, la crise n'a véritablement commencé à attirer l'attention des médias internationaux que depuis la guerre civile syrienne de 2018. La communauté internationale a fermement condamné la campagne de bombardements menée par l'Arabie saoudite, qui comprenait des bombardements généralisés de zones civiles à l'intérieur de la partie Ouest du Yémen contrôlée par les Houthis. Selon le *Yemen Data Project*, la campagne de bombardement a tué ou blessé environ dix-huit-mille civils en mars 2019.

## Chronologie des événements

- **Septembre 2014** : Les Houthis, les rebelles du Yémen soutenus par l'Iran alliés aux forces fidèles à l'ancien président Ali Abdullah Saleh s'emparent de Sanaa.
- **Février 2015** : Les Houthis nomment un conseil présidentiel, connu sous le nom de Conseil politique suprême, pour remplacer le président Abed Rabbo Mansour Hadi.
- **23 mars 2015** : La bataille d'Aden commence, les rebelles et leurs alliés prennent le contrôle de l'aéroport international d'Aden alors qu'Hadi s'enfuit en Arabie saoudite.
- **26 mars 2015** : Une coalition dirigée par l'Arabie saoudite et soutenue par les États-Unis lance une campagne aérienne contre les Houthis et impose un blocus naval.
- **Avril 2015** : Le Conseil de sécurité de l'ONU impose un embargo sur les armes aux Houthis.
- **5 mai 2015** : Les rebelles houthis tirent des obus de mortier et des roquettes sur la ville saoudienne de Najran, près de la frontière, tuant au moins trois civils.

- **Juin 2015** : Une frappe aérienne américaine tue le numéro deux d'Al-Qaida, le chef de sa branche yéménite, Nasir al-Wahishi.
- **Septembre 2015**: Hadi retourne à Aden après la reprise de la ville portuaire par les forces gouvernementales soutenues par l'Arabie saoudite.
- **Avril 2016** : Les pourparlers parrainés par l'ONU entre le gouvernement et les rebelles commencent.
- **Octobre 2016** : Une frappe aérienne de la coalition dirigée par l'Arabie saoudite frappe un enterrement bondé à Sanaa, tuant au moins cent quarante personnes en deuil.
- **Novembre 2017** : La coalition impose un blocus complet au Yémen en réponse à un missile tiré par les Houthis sur l'aéroport de Riyad
- **Décembre 2017** : les Houthis tuent l'ancien président Saleh après des jours de combats de rue à Sanaa, après avoir contacté la coalition dirigée par l'Arabie saoudite indiquant qu'il pourrait changer de camp.
- **13 juin 2018** : La coalition lance une offensive sur la ville portuaire de Hodeida, principal point d'entrée du Yémen pour l'aide alimentaire et humanitaire.
- **9 août 2018** : Une frappe aérienne de la coalition dirigée par l'Arabie saoudite frappe un bus roulant dans un marché animé de la province du nord de Saada, tuant au moins cinquante personnes, dont des enfants, et en blessant une soixantaine.
- **23 juin 2019** : Des drones houthis chargés de bombes ciblent l'aéroport saoudien d'Abha, tuant une personne et en blessant sept.
- **2 août 2019** : des militants d'Al-Qaida visent un camp militaire dans la province d'Abyan, tuant au moins vingt soldats.
- **10 août 2019** : Les séparatistes soutenus par les Émirats arabes unis prennent le contrôle d'Aden.
- **29 août 2019** : Des avions de combat émiratis ciblent les troupes gouvernementales yéménites alors qu'elles se dirigent pour reprendre Aden aux séparatistes, tuant au moins trente personnes.
- **14 septembre 2019** : les rebelles houthis lancent des attaques de drones contre les installations pétrolières d'Arabie saoudite, interrompant environ la moitié des approvisionnements du plus grand exportateur mondial de pétrole.
- **15 novembre 2019** : Le gouvernement internationalement reconnu du Yémen et ses rivaux du Sud signent un accord de partage du pouvoir, visant à mettre fin aux luttes intestines dans le sud du pays.
- **18 janvier 2020** : Une attaque de missiles par les Houthis touche un camp militaire de la province centrale de Marib, tuant au moins cent soldats et en blessant au moins une soixantaine.
- **25 janvier 2020** : Une frappe de drone américain tue le chef d'Al-Qaida Qassim al-Rimi dans la province de Marib.



- **Février 2020** : Les frappes aériennes de la coalition dirigée par l'Arabie saoudite tuent au moins trois douzaines de personnes, dont vingt-six enfants et six femmes, dans la province montagneuse du nord de Jawf / l'attaque survient après que les Houthis aient abattu un avion de guerre de la coalition.
- **8 avril 2020** : La coalition dirigée par l'Arabie saoudite annonce un cessez-le-feu de deux semaines à Yamen pour lutter contre la pandémie de coronavirus.
- **Juin 2020** : des séparatistes soutenus par les Émirats arabes unis prennent le contrôle de l'archipel de Socotra, aux mains des forces du gouvernement internationalement reconnu du Yémen.
- **16 octobre 2020** : Les parties belligérantes du Yémen achèvent le plus grand échange de prisonniers de la guerre.
- **22 octobre 2020** : L'Iran annonce l'arrivée de son ambassadeur à Sanaa, la capitale détenue par les Houthis.
- **30 décembre 2020** : Une grande explosion frappe l'aéroport d'Aden, peu de temps après l'atterrissage d'un avion transportant le cabinet nouvellement formé. Au moins vingt-cinq personnes sont tuées et cent blessées.
- **10 janvier 2021** : le désormais ancien secrétaire d'État américain Mike Pompeo annonce qu'il désignera les Houthis comme étant une « organisation terroriste étrangère ».
- **27 janvier 2021** : L'administration Biden suspend au moins temporairement plusieurs ventes d'armes importantes aux Émirats arabes unis et à l'Arabie saoudite.
- **4 février 2021** : Biden annonce que les États-Unis mettent fin à leur soutien à la coalition dirigée par l'Arabie saoudite qui se bat au Yémen et appellent à un cessez-le-feu.
- **5 février 2021** : Un responsable du département d'État a déclaré que l'administration Biden s'apprêtait à révoquer la désignation des Houthis en tant que groupe terroriste.
- **10 février 2021** : Des rebelles houthis ciblent l'aéroport d'Abha en Arabie saoudite avec des drones chargés de bombes, provoquant l'incendie d'un avion civil sur le tarmac.

## Cœur du sujet

La décision du Conseil de transition du Sud (STC) risque de relancer les combats entre alliés nominaux au sein d'une coalition dirigée par l'Arabie saoudite qui lutte contre le groupe houthis aligné sur l'Iran depuis cinq ans. Les Nations Unies s'empressent de mettre en place un cessez-le-feu permanent, conscientes que la nouvelle crise du

coronavirus pourrait aggraver la crise humanitaire au monde. Mais les problèmes du Yémen sont si complexes que même un dénouement décisif du conflit interne entre le STC et le gouvernement saoudien pourrait ne pas contribuer à mettre fin à la guerre.

## **UN PAYS DIVISÉ**

Les scissions internes du Yémen ont couvé pendant des années. Le Yémen du Nord et du Sud se sont unis en un seul État en 1990, mais les séparatistes du Sud ont tenté de faire sécession du Nord en 1994. Leurs forces ont été battues. La capitale du Nord, Sanaa, a reçu plus de soutien et de ressources. L'ancien président Ali Abdullah Saleh dirigeait le nord du Yémen depuis 1978 et l'État unifié après 1990. Ses proches contrôlaient les principaux secteurs de l'armée et de l'économie. Les critiques disaient que la corruption était répandue. Dans le Grand Nord, une partie de la secte Zaydi de l'islam chiite s'est irritée lorsque son foyer s'est appauvri. À la fin des années 1990, certains Zaydis ont formé le groupe Houthi, qui a combattu l'armée yéménite et s'est lié d'amitié avec l'Iran. Les Frères musulmans et d'autres islamistes sunnites ont pris de la force, en particulier sous le général Ali Mohsen al-Ahmar, qui a construit une base de pouvoir dans l'armée. Des fugitifs djihadistes ont formé Al-Qaïda dans la péninsule arabique (AQAP).

## **PRINTEMPS ARABE**

Lorsque des manifestations de masse pro-démocratie ont éclaté en 2011, certains anciens alliés de Saleh se sont retournés contre lui. L'armée s'est divisée. Les séparatistes se sont rassemblés dans le sud. Les Houthis ont saisi d'autres zones. Les voisins du Golfe du Yémen ont persuadé Saleh de démissionner. Le vice-président Abd-Rabbu Mansour Hadi a été élu en 2012 pour un mandat de deux ans afin de superviser une transition démocratique. Un

« dialogue national » des groupes opposants au Yémen a commencé à discuter d'une nouvelle constitution, mais les choses se sont rapidement effondrées. Hadi était largement considéré comme faible et son administration corrompue. Les alliés de Saleh ont sapé la transition. AQAP a mis en place un mini-état et a frappé Sanaa avec des bombardements toujours plus sanglants. Fin 2014, les Houthis ont saisi Sanaa avec

l'aide d'unités de l'armée pro-Salah, forçant Hadi à partager le pouvoir. Les Houthis et les séparatistes du Sud ont rejeté un projet de constitution fédérale. Les Houthis ont arrêté Hadi au début de 2015. Il s'est échappé et s'est enfui à Aden, poursuivi par le groupe. L'Arabie saoudite a formé une coalition d'alliés musulmans sunnites soutenus par l'Occident et est intervenue pour empêcher l'Iran de gagner de l'influence sur sa frontière. Ils ont emmené Hadi à Riyad, préservant théoriquement son gouvernement internationalement reconnu. Il est devenu une figure de proue pour les séparatistes du Sud, letribus du Nord-Est, les islamistes sunnites et les restes de l'armée fidèles à Ahmar.

### **LE VERROU**

Les forces houthis et saleh ont été chassées d'Aden et de ses environs dans le sud du Yémen, et du centre de Marib en 2015. Des années d'impasse militaire ont suivi avec les Houthis détenant la plupart des hauts plateaux facilement défendus et le port de la mer Rouge de Hodeidah. La coalition a poursuivi des frappes aériennes intenses, visant à diviser les Houthis et les Saleh. Ils ont imposé un blocus partiel pour empêcher l'Iran d'armer les Houthis, ce qu'il nie avoir fait. Les pourparlers soutenus par l'ONU n'ont abouti à rien. En 2017, Saleh a abandonné ses alliés houthis, espérant conclure un accord et reprendre le pouvoir pour sa famille. Il a été tué en fuyant Sanaa et ses loyalistes se sont retournés contre les Houthis. Les fissures dans l'alliance se sont élargies. Les séparatistes du Sud soutenus par les EAU se sont affrontés avec des combattants soutenus par l'Arabie saoudite. Les Saoudiens ont amené Ahmar pour commander les forces autour de Marib - un drapeau rouge pour les EAU en raison de son lien avec les Frères musulmans. Le bilan des frappes aériennes et la quasi-famine au Yémen ont provoqué l'indignation internationale, rendant plus difficile pour les alliés occidentaux de poursuivre l'aide militaire.

### **LA PRESSION VENUE DE L'OUEST**

Pour briser les Houthis, la coalition a tenté en 2018 de s'emparer du port de Hodeidah, la principale ligne d'approvisionnement du groupe. Elle a échoué. Les groupes humanitaires ont averti qu'une attaque complète pourrait perturber les flux de

nourriture et d'aide. Alors que les options militaires s'estompent et que Riyad fait l'objet d'un examen minutieux de la part des Occidentaux concernant le meurtre du journaliste Jamal Khashoggi, la coalition soutient les pourparlers parrainés par l'ONU en décembre 2018. Les belligérants ont convenu d'un accord de redéploiement de troupes pour Hodeidah qui n'a pas abouti, bien qu'une trêve ait eu lieu. Entre-temps, les tensions régionales avec l'Iran se sont intensifiées après les attaques de 2019 contre des actifs énergétiques dans le Golfe. Les EAU ont réduit leur présence au Yémen, assujettissant Riyad à la guerre. Abu Dhabi a maintenu son influence via des combattants du sud. Après une attaque contre des usines pétrolières saoudiennes revendiquées par les Houthis mais que Riyad a blâmées sur Téhéran, l'Arabie saoudite a lancé des pourparlers avec le groupe. Peu de progrès ont été réalisés. En novembre, le royaume a négocié un accord de partage du pouvoir entre les principaux séparatistes du Sud et le gouvernement d'Hadi pour mettre fin à une impasse à Aden qui a ouvert un nouveau front dans le Sud. Mais dimanche, le STC séparatiste a annoncé qu'il établirait l'autonomie dans les zones sous son contrôle, un mouvement qui menace de renouveler le conflit entre lui et le gouvernement de Hadi. Le STC a été créé en 2017 pour promouvoir la renaissance de l'ancien État indépendant du Yémen du Sud, affirmant que les habitants du Nord basés à Sanaa avaient fait preuve de discrimination à l'égard du Sud et usuré ses ressources depuis l'unification du Nord et du Sud en 1990.

## Acteurs principaux

### L'ALLIANCE HOUTHIS-SALEH

L'alliance Houthi-Saleh est un mariage de convenance militaro-tribal entre d'anciens ennemis ayant une interprétation partagée de la transition de 2012-2014 comme étant contraire à leurs intérêts. Leur coopération commença en 2011 lorsque les militaires et les tribus réalisèrent qu'ils perdaient le pouvoir et qu'*Islah*, le principal parti islamiste sunnite devint gagnant. Les Houthis se méfient d'Ali Abdullah Saleh, ancien président destitué en 2011 et de son parti politique, le Congrès général du peuple (GPC), avec

lequel il a mené six guerres entre 2004 et 2010.

### ACTEURS EXTÉRIEURS PRO-HOUTHIS

L'Iran a historiquement eu une influence au Yémen - à la fois dans le Sud et le Nord du pays. Idéologiquement, le fondateur des Houthis, Hussain al-Houthi, s'inspirait de la révolution

iranienne mais envisageait d'avoir sa propre révolution islamique. La Russie s'est alignée - du moins en ce qui concerne la diplomatie - sur la partie Houthi-Saleh dans la poursuite de la dynamique régionale qui oppose la Russie et l'Iran à l'Arabie saoudite.

### LE BLOC ANTI-HOUTHIS

Les différents groupes qui combattent les Houthis ont souvent des visions divergentes de l'avenir politique du Yémen. Ce bloc extrêmement diversifié a un ennemi commun aujourd'hui seulement quand la menace Houthi sera éliminée, il est peu probable qu'ils aient une vision claire et unie de la manière dont le pays peut aller de l'avant. Le bloc a trois principaux piliers :

- Les séparatistes du Sud
- Les islamistes sunnites : le membre le plus important de ce groupe est *Islah*, le parti politique avec pour ambition de gouverner le Yémen - ils perçoivent la guerre comme une tentative de coup d'État menée par l'Iran et comme une vengeance.
- Les combattants aux motivations tribales ou régionales : principalement à Mareb et dans une moindre mesure, à Al Jawf, Taiz et certains gouvernorats du Sud, ces combattants se considèrent comme défendant leur territoire.

### AL-QAÏDA ET L'ÉTAT ISLAMIQUE

Al-Qaïda et la branche yéménite émergente de l'État islamique sont toutes deux positionnées « anti-Houthi ». AQAP, la branche locale d'Al-Quaïda, est largement considéré comme l'un des grands gagnants de cette guerre, ayant saisi le port du Sud-Est de la ville de Mukalla suite à la campagne de bombardement menée par l'Arabie

saoudite. Le groupe a depuis consolidé son contrôle sur le port et a commencé à s'étendre vers l'Ouest en direction d'Aden. AQAP voit la guerre comme une opportunité de se présenter comme le seul groupe capable de défendre les sunnites du Yémen et de fournir - comme il l'a été faire à Mukalla - sécurité et gouvernance de base, y compris l'approvisionnement en eau et électricité. L'État islamique s'est jusqu'à présent limité aux attaques contre des bâtiments affiliés aux Houthis, y compris des mosquées à Sanaa et aux représentants du gouvernement à Aden.

#### **AUTRES ACTEURS EXTERNES**

Lorsque les Houthis ont signé l'Accord de partenariat national et de paix le 21 septembre 2014 après avoir saisi Sanaa, l'Arabie saoudite était prête à accepter un accord imposé de partage du pouvoir. Mais alors que les Houthis se dirigeaient vers le sud, de nombreux pays arabes – et l'Arabie saoudite en particulier – en sont venus à considérer leur expansion comme une « attaque contre l'identité arabe » menée par l'Iran, liée à une lutte régionale plus large pour le pouvoir, et ont décidé d'intervenir.

Le bloc anti-Houthi du Yémen dépend fortement du soutien militaire extérieur – l'Arabie saoudite étant le plus important des acteurs extérieurs de la guerre, suivie par les Émirats arabes unis. L'objectif déclaré de la coalition dirigée par l'Arabie saoudite est de faire reculer les avancées houthi-saleh. Mais de nombreux participants (pas tous) à l'atelier ont convenu que l'intervention de la coalition avait moins à voir avec la politique interne yéménite qu'avec la concurrence régionale.

L'intervention dirigée par les Saoudiens a eu lieu peu de temps après la mort du roi Abdullah bin Abdel-Aziz Al Saud en janvier 2015. Aujourd'hui, la guerre au Yémen est devenue un problème d'héritage pour le demi-frère et successeur d'Abdullah, le roi Salman bin Abdel-Aziz Al Saud. La guerre a considérablement étayé le nationalisme aux Émirats arabes unis et en Arabie saoudite alors que les citoyens se rassemblent autour du drapeau dans une mesure jamais vue auparavant. Abu Dhabi partage les préoccupations saoudiennes au sujet de la menace iranienne, même si les deux pays ont des préoccupations et des évaluations des risques différentes au Yémen. Abu Dhabi

est moins préoccupé par l'axe Houthi-Saleh que l'axe saoudien, tandis qu'il est plus préoccupé par le parti des Frères musulmans du Yémen, Islah.

La position des États-Unis et du Royaume-Uni est un soutien à un allié régional, l'Arabie saoudite. Il y a cependant un malaise croissant au cours de la guerre, en particulier les gains réalisés par l'Etat islamique et l'AQAP à la suite du conflit. Les participants ont convenu que le Yémen se dirigeait vers la guerre depuis 2012. L'intervention de l'Arabie saoudite n'avait pas déclenché le conflit, mais le rôle des puissances extérieures pourrait compliquer les tentatives de résolution.

## Questions auxquelles la résolution doit répondre

Comment mettre fin à l'ingérence iranienne au sein du conflit ?

Comment la Ligue arabe peut-elle empêcher une autre course aux armements ?

Quelle action mettre en place pour éradiquer la famine sévissant actuellement au Yémen ? Quelles politiques communes mettre en place pour interrompre de façon durable le conflit ?

Quelle voie suivre, avec l'aide de la Ligue et une fois le conflit terminé, pour rendre sa place au pays dans l'organisation ?

## Lectures additionnelles

Thépaut, Charles. , 'Le Monde Arabe En Morceaux: Des Printemps Arabes Au Recul Américain', Anonymous Translator(2e édition edn, Malakoff, Armand Colin, 2020).

Rodier, Alain. , '*Face à Face Téhéran - Riyad: Vers La Guerre ?*', Anonymous Translator(, Paris, Sophia Histoire & collections, 2018).

Bonnefoy, Laurent. , 'Le Yémen: De l'Arabie Heureuse à La Guerre', Anonymous Translator(, Paris, Fayard, 2017).

## Bibliographie

Bonnefoy Laurent, Mermier Franck, Poirier Marine, *Yémen. Le tournant révolutionnaire*. Karthala, « Hommes et sociétés », 2012, 380 pages.

Rigoulet-Roze David, « Le jeu ambigu de Téhéran face à la rébellion chiite au Yémen », *Les Cahiers de l'Orient*, 2008/2 (N° 90), p. 69-82. DOI : 10.3917/lcdlo.090.0069. URL : <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-de-l-orient-2008-2-page-69.htm>

Amelot Laurent, « Yémen : une guerre saoudienne contre l'Iran », *Outre-Terre*, 2015/3 (N° 44), p. 329-338. DOI : 10.3917/oute1.044.0329. URL : <https://www.cairn.info/revue-outre-terre2-2015-3-page-329.htm>

Burgat François, « Le Yémen après le 11 septembre 2001 : entre construction de l'État et rétrécissement du champ politique », *Critique internationale*, 2006/3 (no 32), p. 9-21. DOI : 10.3917/cii.032.0009. URL : <https://www.cairn.info/revue-critique-internationale-2006-3-page-9.htm>

Badie Bertrand, Vidal Dominique, *Le Moyen-Orient et le monde. L'état du monde 2021*. La Découverte, « État du monde », 2020, 260 pages. ISBN : 9782348064029. DOI : 10.3917/dec.badie.2020.01. URL : <https://www.cairn.info/le-moyen-orient-et-le-monde--9782348064029.htm>

Frison-Roche, F. 2019, "Guerre au Yémen : an V", *Politique étrangère*, vol. Été, no. 2, pp. 91-104.

Godin, C. 2020, "Franck Mermier (dir.), Yémen. Écrire la guerre, Paris, Classiques Garnier, 2018", *Cités*, vol. 82, no. 2, pp. 173-176.

YEMEN - Guerre au Yémen : Washington ne ravitaillera plus les avions de la coalition saoudienne 2018, , French edn, SyndiGate Media Inc, Paris.